

colorchecker CLASSIC



0 cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

x-rite

mm

W. COLE

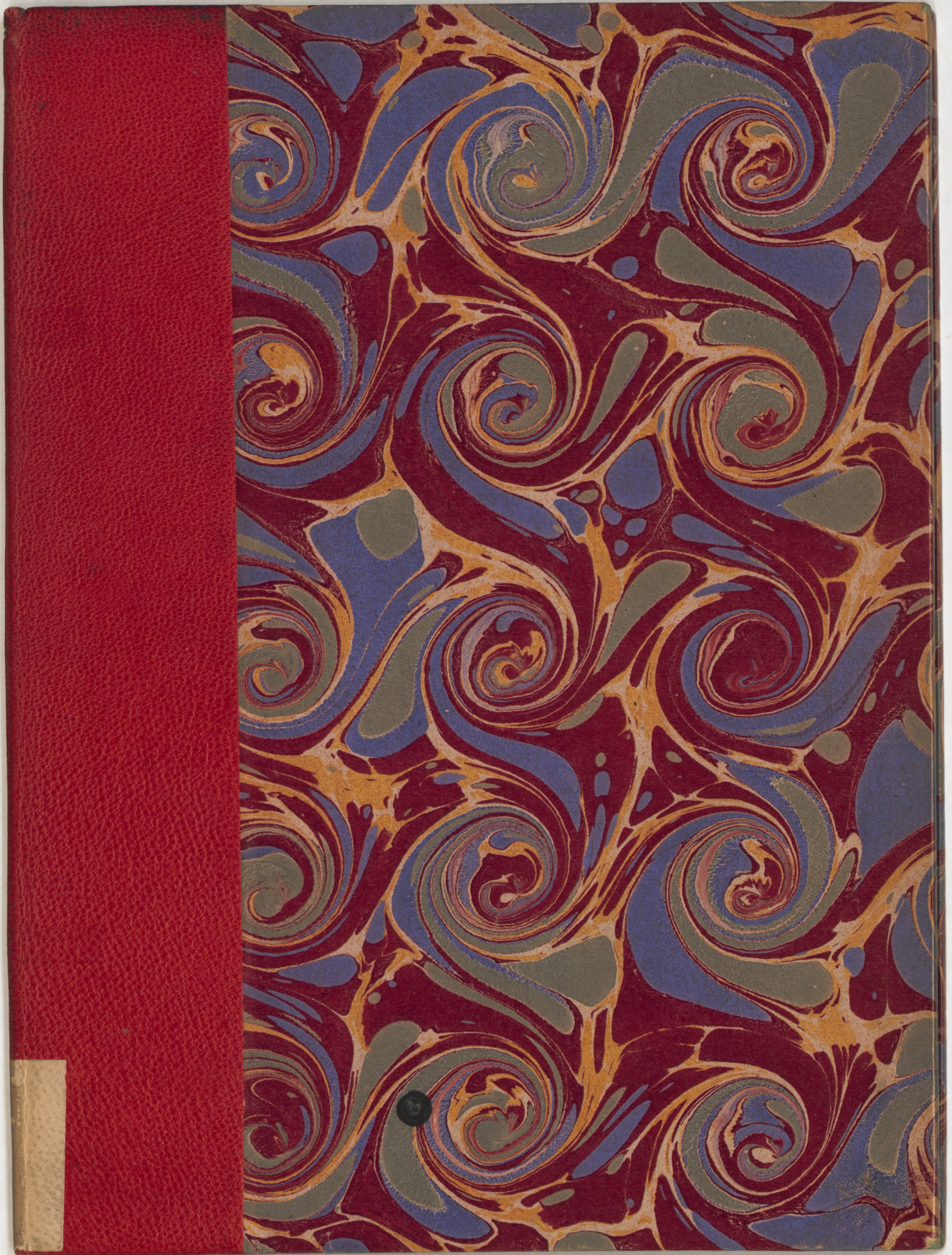
DUBOCS MONTANDRÉ

- LE CONSEILLER D'ÉTAT

SANS FOURS

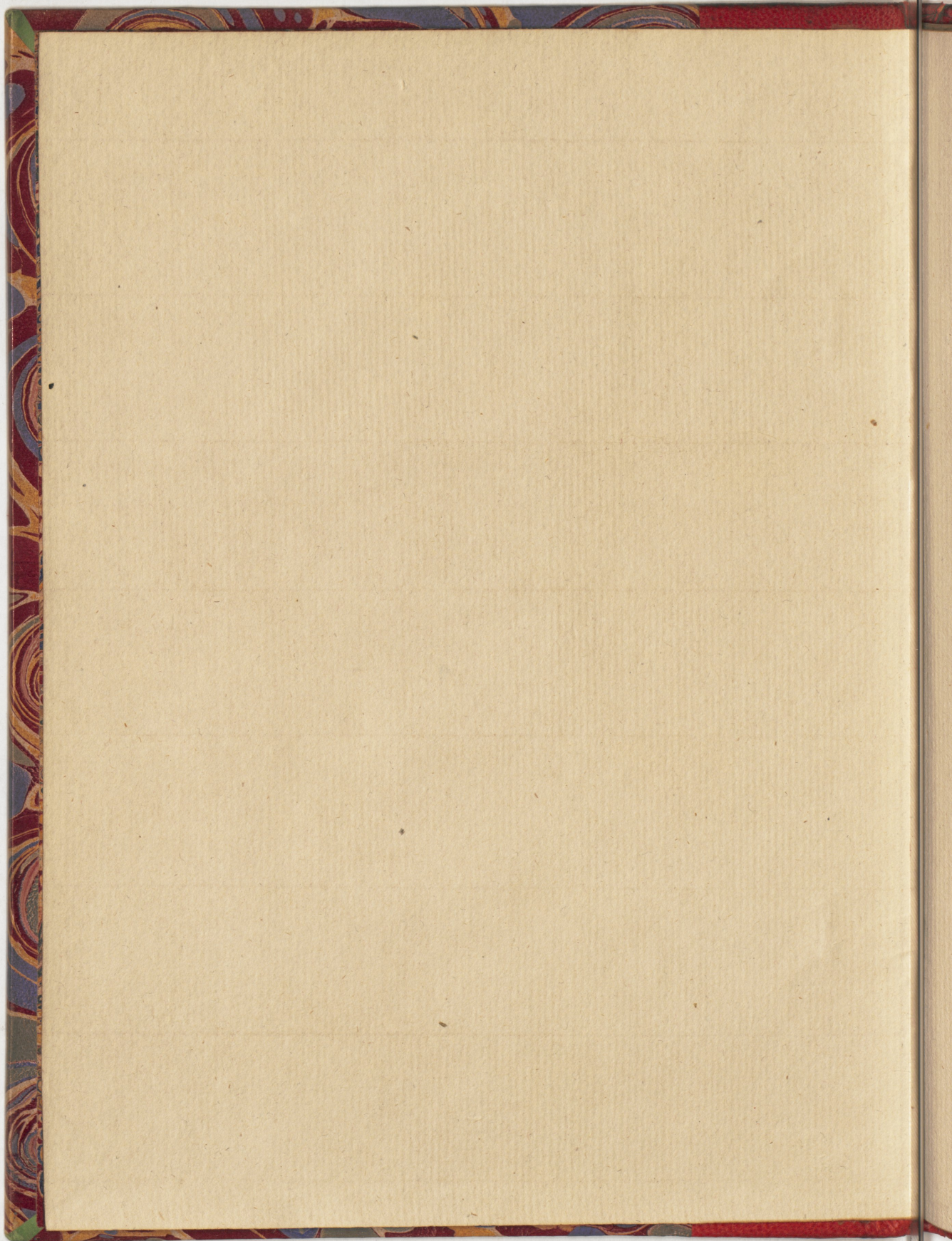
1650







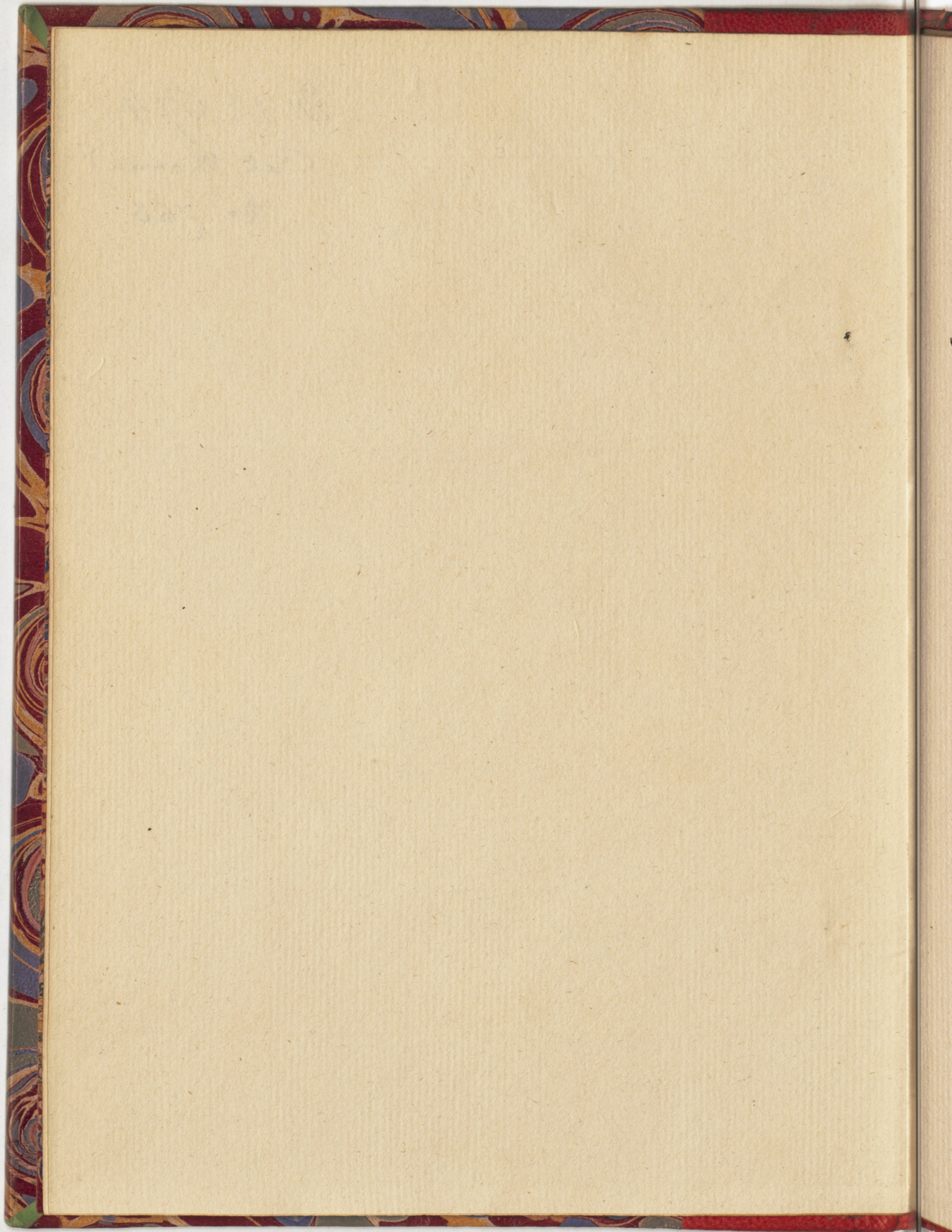




M. 12.674.

Cat. Moreau

n. 763.



LE
CONSEILLER
D'ESTAT,
SANS FOVRBE,

Raisonnant sur le choix du Haure de Grace pour la detention des Princes ; Et concludant qu'il ne butte qu'à la ruine de l'authorité de son A. R. au restablissement de la tyrannie de Mazarin , & à la perte plus asseurée de ces Illustres :

Et sur le voyage de Mazarin , sans la compagnie du Roy , & tirant en suite plusieurs consequences , au grand desauantage de cet Estat.

Legite Sapientes , vestro enim sale conditur hoc embamma.

Sal. de Pro. l. 1.



M. D C. L.

40

LE
CONSEILLER
D'ESTAT
SAIN FOUVRE

Il est en la charge de l'office de
conseiller d'estat de la cour
de France et de la chambre
des comptes de Paris et de
la chambre des comptes de
Bourges.

Il est en la charge de l'office
de conseiller d'estat de la
cour de France et de la
chambre des comptes de
Paris et de la chambre des
comptes de Bourges.

Le sieur de la Roche
Beaucourt, conseiller d'estat
de la cour de France et de
la chambre des comptes de
Paris et de la chambre des
comptes de Bourges.



M. D. C. L. X. V.

LE CONSEILLER D'ESTAT

sans fourbe.

IE propose ces deux sujets de mon raisonnement comme deux *Ænigmes*, non moins difficiles à résoudre, que ceux que ce Monstre étaloit autrefois sur le grand chemin de Thebes; lors que ce fameux enfant, dont la teste fut proscrire avant sa naissance, monta sur le trône de Beotie par les degrez de l'inceste & du parricide. Je diray bien encore davantage que la resolution n'en est pas moins espineuse, que celle du nœud Gordien; & qu'il faudroit auoir plus d'intrigue que les maistres des plus habiles hommes d'Etat, pour trouuer heureusement le démeslé de celles qui doiuent seruir de sujet à ce present entretien: A Dieu ne plaise neantmoins que ie pretende donner aucune haute idée de ma capacité par la grandeur de mon dessein; puis que ie ne sçay que trop par l'experience de tous mes autres ouurages, que ma plume n'est pas assez forte pour prendre l'essor dans les affaires d'Etat; & que ie n'ay pas les yeux assez perçans pour voir clairement la pure verité dans le meslange de tant de conjonctures qui broüillent aujourd'huy le bel ordre des affaires de cette Monarchie: Mais si ie suis conuaincu de mon incapacité, ie suis assuré que ma hardiesse n'est pas commune, & que ie suis en possession de dire la verité sans la plastrer en aucune façon, pour me rendre plus com-

plaisant à la tyrannie de l'ambition, qui captiue au-
 iourd'huy si seruilement toutes les plumes des beaux
 esprits, qu'on ne dit plus, que ce qu'on croit deuoir
 estre selon la fantaisie de ceux qui gouernent: Dieu
 ne m'ayant point donné cette lacheté de natu-
 rel, ie serois le plus criminel des hommes, si i'en
 produisois les effets: Ainsi ie prie les Grands que ie
 ne pretends point offencer de ne fermer point les
 yeux à cette nûe diuinité du Tymée de Platon, que ie
 m'en vay mettre en euidence avec les lumieres que i'ay
 emprunté du sens commun, pour soustenir la har-
 dieffe qui m'en a fait entreprendre le dessein.

Ie ne croyois pas qu'un Prelude me feroit perdre
 tant de paroles, sans entamer en aucune façon le des-
 sein qui doit donner de l'exercice à mes raisonne-
 ments dans toute la suite de ce discours: mais puis
 que ie m'y suis laissé emporter, il faut en attribuer le
 motif au zele de la verité que i'embrasse, que i'ayme
 & que i'adore, deussent en enrager tous ceux qui ne
 font subsister leur fortune, que par le moyen des
 fourberies, dont ils déguisent effrontément son ay-
 mable visage: Entrons donc serieusement en matie-
 re pour examiner les raisons par lesquels ie pretends
 prouuer que ce changement de la prison de Messei-
 gneurs les Princes ne butte qu'à la ruyne de l'au-
 thorité de son A. R. au restablissement de la tyran-
 nie de Mazarin, & à la perte plus asseurée de ses illu-
 stres, si le Ciel ne se haste bien tost d'y mettre la main
 par vn coup anticipé de sa prouidence.

Pour cet

Pour cet effet, ie commence d'abord par vn dilemme, & ie dis, ou que son A. R. est d'intelligence avec le Mazarin, touchant le dessein d'emprisonner Messieurs les Princes dans le Havre de Grace; ou que cet insolent Ministre l'a entrepris de sa seule authorité, sans le consentement de celuy, qui estant oncle vnique du Roy, & la plus forte intelligence de cet Estat, deuroit donner le branle absolu à tous les mouuements de sa conduite: ce dilemme n'ayant point d'ennemis que parmy les insensez, ie ne m'attachera point qu'à raisonner deormais sur ses deux membres.

Mes Lecteurs desirent ils en premier lieu, que ie mette son A. R. en intelligence de ce changement mysterieux avec le Mazarin? ils me permettront donc, s'il leur plaist, de protester, que le procedé de cet Illustre frere, & fils de Roy, ne pouuant estre que tres-sincere, à raison de la generosité avec laquelle il épouse sans doute toutes les affaires de cet Estat; & celuy de ce banqueroutier trauesty, ne deuant estre que tres-fourbe, à raison de la necessité que sa mauuaise fortune luy impose, de ne pouuoir aucunement la maintenir, que par le moyen de toute sorte d'intrigues. Il faut necessairement que ce mal-heureux n'ait autre dessein dans ce changement de prisons, que de trouuer vn lieu où ses ordres puissent estre portez independamment de toute superiorité, & dont il puisse infailliblement s'asseurer contre les menaces d'vn prochain eslargissement, qu'il a raison de soub-

çonner de mille visibles apparences.

Le tire cette consequence de l'impossibilité qu'il a de fonder aucune assurance sur les pretentions mourantes de sa pauvre fortune, tandis que sa politique l'obligera de ménager avec attachement les affectiōs de celuy dont le pouuoir luy doit faire apprehender l'esslargissement de ces illustres, s'il venoit à déchoir de sa bien-veillance, comme il est tres-facile, dans les intrigues des affaires & dans le commerce du monde: Est-il quelqu'un qui m'oze nier que les fourbes de Mazarin secondées des grandes amorces de toutes les recompenses de l'Estat, qui sont à sa disposition, ne puissent luy procurer cet auantageux succez de l'indépendance d'une prison, pendant que son A. R. n'aynt d'autre impuissance, que celle d'agir sans generosité, ne se doutera nullement qu'un Ministre qui doit releuer de ses ordres, ait l'effronterie de briguer un égalité où il puisse marcher de pair avec elle: pour en douter, il faut ne sçauoir pas que les Prieurez, les Abbayes & les Eueschez grossissent aujourd'huy tous les partis les plus delaissez, & qu'on n'a qu'à faire briller l'éclat de l'or & de l'argent aux yeux du plus fidelles sujet de l'Estat pour le faire souscrire à toute sorte de trahisons.

Il me semble donc qu'il est aisé à conclurre de ce raisonnement que puisque le Mazarin est obligé par le motif de sa conseruation de sortir de cette égalité de pouuoir, sur la prison des Princes, pour ne viure point dans l'incertitude de leur esslargissement par la

7

crainte de perdre l'amitié de celuy qui ne se vāge-
roit que trop avec vn tour de clé; & puis que le Ma-
zarin a le moyen d'acheter assez de monde, afin d'en
faire vn party de laches pour le succez de cet ambi-
tieux dessein, il faut necessairement qu'il n'ait autre
but dans ce changement de lieux pour la detention
de Messieurs les Princes, que celuy d'en soustrai-
re la liberté à l'autorité de son A. R.

Ie ne doute pas qu'il ne se rencontre beaucoup d'e-
sprits qui ne pourront point bien gouster cette con-
sequence, sur la fausse idée qu'ils auront, que Messie-
gneurs les Princes, quelque part qu'ils soient, depen-
dront tousiours pour leur eslargissement de l'authori-
té absolüe de son A. R. mais ie me reserue de les de-
fabuser en quelque autre lieu de ce mesme discours.
Cependant ie conclus, sur la premiere proposition de
mon dileme, que le choix du Havre de Grace pour
la detention des Princes doit enfin butter à la ruine
de l'authorité de son A. R. quand bien il seroit ar-
riué que ce grand Heros auroit donné son suffrage à
ce changement, pour les raisons qu'il auroit cru em-
prunter des necessitez de l'Estat.

La seconde proposition de mon dilemme me don-
nera occasion de prouuer que l'authorité de son A. R.
est bien dans le rabais, si ce temeraire a eu seulement
le desir (ie ne dis pas le pouuoir) de s'asseurer des trois
plus illustres Princes de cet Estat, sans qu'il soit de for-
mais à la disposition de cet Heros de briser les fers qui
captiuent la liberré de ceux qui l'ont donnée à toute

la France. Faut-il bien que ie me mette en peine de le prouuer ? faut-il que ie fasse voir qu'une affaire de cette consequence dont le dessein ne deuoit estre concerté que par toutes les meilleures testes de l'Estat, n'a pû estre concluë sans le conseil de son A. R. à moins que son autorité ne soit entierement destruite ? faut-il que ie montre que le pouuoir de cet infame estranger, est superieur à cet oncle vnique du Roy, supposé que ses ordres pour l'execution de cette temeraire entreprise ayant préualu sur ceux de son A. R. & que ce Prince le plus illustre du temps n'ait point esté appellé à la conclusion d'un affaire, qui rendroit sans doute criminels, & l'intelligence & ses Agents, s'ils l'eussent paracheué sans la direction de son conseil.

Esparnez-moy, s'il vous plaist, cette peine, Messieurs mes lecteurs, pour me donner le loisir de vous tenir ma parole, en vous faisant voir que le dessein de Mazarin, dans le choix du Haure de Grace pour la detention de Messieurs les Princes, n'est autre que celui de reestabli plus asseurément sa tyrannie contre ceux qui l'esbranleróient dangereusement, s'il ne se mettoit à l'abry de l'incertitude de leur desliurance, par la seule independance du lieu de leur detention. C'est icy que ie pretends vn peu plus estendre mon Raisonnement, afin d'en rendre les veritez d'autant plus sensibles, que plus elles sont importantes pour faire ouurir les yeux à toute la France, & luy faire voir le plus horrible de tous ses aueuglemens, & la plus

plus pitoyable de toutes ses insensibilitéz.

Il est vray qu'on ne sçauroit mieux faire voir que ce dessein tend au restablissement de la tyrannie de Mazarin, qu'en monstrant qu'il butte à la ruine de l'authorité de son A. R. dont les nobles inclinations n'ayant iamais esté autres, que de pouruoir au soulagement des peuples, dont les heroiques entreprises n'ayant reüssi, que pour les interests de la Royauté, & pour la gloire de toute la France; il faut par necessité que nous soyons enfin accablez souz les ruines de son authorité; & que son pouuoir bien-faisant ne se trouue les bras liez par la faueur tyrannique de cét estrangier, que pour nous faire desesperer du recouurement de nostre liberté, par l'impuissance que son A. R. aura de nous y remettre.

Cen'est neantmoins pas sur cette raison que ie pretends fonder le restablissement de cette tyrannie tant redoutée de Mazarin: il faut enfoncer vn peu plus auant, & raisonner puissamment sur le dessein qu'il a de se rendre absolu, sans viure en aucune façon dans l'incertitude de sa subsistance, avec laquelle il est constant que cet esprit intrigueur ne sçauroit agir dans toute l'estendue de sa malicieuse conduite, s'il estoit tousiours en peine de se rassurer contre les secouffes de ses ennemis. Pour cet effect, ie pense qu'il est à propos de faire voir, que le Mazarin ne trouueroit plus d'obstacle qui peult s'opposer à la tyrannie de son

Ministere, s'il pouuoit se reposer de l'incertitude de l'eslargissement de Messieurs les Princes, sur l'assurance de quelque forte place, où toutes les forces de leur party, & les intrigues de ses ennemis pussent s'aller échoïer sans autre succez, que celuy d'auoir enfin recodnu leur impuissance dernière pour l'execution de cette haute entreprise. Je fôde cette verité sur l'idée que i'ay, que le desespoir de cet eslargissement affoibliroit le party de Messieurs les Princes; & que de mille qui se declarent auioird'huy pour embrasser leur querelle, sur la creance qu'ils ont, que leur deliurance n'est pas encore impossible; les neuf cens rangaineroient promptement, lors qu'ils apprendroient que l'assurance imprenable du lieu de leur detention, ne laisseroit plus paroistre aucune resourçe pour oser seulement esperer leur eslargissement; de peur qu'en se declarant pour ceux que la forteresse du lieu mettroit à l'abry de leurs attaques, il ne fissent aüssi-tost paroistre la foiblesse de leur iugement que celle de leurs bras, en ce qu'en voulant procurer la deliurance d'un amy foible, ils se mettroient contre toute sorte de politique un ennemy puissant sur les bras.

Cette apprehension politique feroit caler voile aux saillies des plus échauffez pour la querelle de Messieurs les Princes, dont le iuste party ne pourroit sans doute iamais manquer, que pour renforcer celuy de Mazarin; que toutes les probabilitéz

du monde rendroient inuincible, lors que l'on viendroit à considerer, qu'on ne pourroit plus l'attaquer qu'aussi dangereusement que temerai-
 rement, depuis que le plus redoutable de toute la France n'auroit eu de force, que pour en faire triompher plus glorieusement les resistances de cet estranger.

Il me semble maintenant qu'il n'estoit point de lieu qui peut-estre plus fauorable au tyrannique dessein de s'asseurer de Messieurs les Princes, sans aucune incertitude de leur esslargissement, que celui du Havre de Grace, dont la forteresse se trouuant auiourd'huy la plus imprenable de toute l'Europe, tant à raison de la scituation naturelle du lieu, que pour la superbe inuincible de ses bastions, il faut necessairement conclure que ces Illustres Captifs n'en sortiront iamais, que lors que les bons destins de la France en ouuriront les portes pour redonner la liberte au plus illustre de nos Conquerans.

Cette consequence peut estre encor rendue plus inuincible, si l'on veut adiouter au raisonnement precedent, la facilite que Mazarin aura de faire craindre vn coup de desespoir à ceux qui pourroient ebranler sa fortune, en pressant l'esslargissement de Messieurs les Princes. Car qui l'empeschera des'asseurer plus infailliblement de leurs personnes, lors que la liberte du passage des mers, luy montrera, qu'il peut aller chercher ail-

leurs mille lieux d'assurance; & qu'il n'a qu'à leur faire passer secrettement le détroit, pour en aller trouuer dans l'Italie? Pourra-t'on s'opposer à ce coup hardy, puis qu'outre qu'il en sera le maistre, il ne tiendra qu'à luy de le faire au degeu de toute la France; & que mesme l'apprehension empeschera les plus passionnez pour la liberté des Princes, & pour la gloire de la Royauté, de ne s'interesser pas trop viuement à leur deliurance; de peur d'obliger le Mazarin à ce coup d'vne derniere extremité par l'impuissance qu'il auroit de repousser constamment toutes leurs attaques.

Ainsi, ie conclus que non seulement le Mazarin ne s'est point assureé de la detention des Princes sans aucune incertitude de leur eslargissement; mais mesme qu'il a trouué le moyen d'arrester entierement les efforts de ceux qui voudroient s'interesser à leur deliurance; par la seule apprehension, ou d'un plus mauuais traitement, ou d'un changement de lieu, qui ne laisseroit plus aucune ressource pour les esperances du recouurement de leur liberté: Si ce raisonnement n'est point au gré des politiques, qu'ils en produisent de plus nerueux, pour moy, du moins ie ne vois pas plus long: & certainement il me semble apres ce discours, que les Princes ne sont plus à la disposition de la France, que son A. R. n'y a plus de pouuoir; & qu'enfin le Mazarin a trouué le moyen de se mettre à l'abry de toute sorte de crainte, s'il
ne re-

ne redoutoit que l'incertitude de l'effargissement de Messieurs les Princes.

Qui pourroit maintenant me nier que la crainte de cet effargissement estant leuée, tant par la force imprenable du lieu de leur detention, que par la facilité que Mazarin aura de les transporter dans quelqu'une qu'il luy plaira des Prouinces estrangeres; ce Ministre ne se soit mis à couuert de tous les dangers, qui pourroient desormais esbranler sa fortune? Puis qu'il n'appert que trop par l'experience de ce que nous auons veu, que la faueur de la Regente mesme estoit impuissante pour sa conseruation, si Monsieur le Prince ne ne l'eust victorieusement secodée; & que par consequent cet estrangier ne pouuoit perir que par les poursuittes de la mesme main, ou par la seule indifference de celuy qui l'auoit heureusement appuyé contre toutes les forces de l'Estat. Je pense que ie feray tort à l'idée que ie dois auoir de mes Lecteurs, de prouuer cette fuite de mon raisonnement; & que ie dois croire qu'il n'est point d'esprit quelque foible qu'il soit, qui ne sçache que Mazarin n'ayant pû se soustenir que par la seule faueur de Monsieur le Prince, il ne pouuoit par consequent perir que par la poursuite du mesme; & que les mesmes forces qui le faisoient subsister en agissant, n'auoient qu'à se reposer simplement pour le faire tomber: Je dis bien encore dauantage qu'il estoit plus facile à Monsieur le Prince de se

D

défaire de Mazarin, qu'il n'auoit esté de le conseruer malgré toute la haine de ses ennemis, puis qu'en abandonnant le party de ce mal-heureux, il l'afoiblissoit de tout ce qui l'auoit renforcé; & qu'en s'engageant à celuy du peuple, il le renforçoit de tout ce qui l'auoit affoibly.

¶ Je conclus de ces inuincibles antecedens que le Mazarin s'estant mis à l'abry des dangers de sa subsistance, par l'asseurace de celuy qui la pouuoit tousiours faire branler au gré de son ambition, il n'est plus d'obstacle qui puisse s'opposer au dessein qu'il a de se rendre absolu, pour l'exercice plus independant de sa tyrannie: & si le malheur de la France permet que non seulement on ne puisse plus demander l'eslargissement de Messieurs les Princes, mais qu'on n'ose pas encore l'esperer par la defaillance des forces qu'une mauuaise politique, ou la consideration de leur impuissance arrachera tout à fait de la defense de leur party: N'est-il pas vray qu'il ne restera rien plus à Mazarin pour faire reüssir le dessein qu'il a de se rendre absolu, que d'empescher l'vnion des Parlements, afin de rendre la Iustice mesme esclau de sa tyrannie, & faire tresbucher les balances au gré des caprices de son ambition.

Il ne faut pas estre des plus sçauants en matiere d'Estat, pour auoir appris que nos Souuerains mesmes quelques independants qu'ils soient, pretendent neantmoins que leur volonte^z soient

agreées des Princes, & verifiées dans les Parlements auant qu'elles soient declarées à leurs peuples; pour leur faire voir par cette visible dependance qu'ils deferent à la Iustice, qu'ils n'ont point de plus forte passion que de regner en veritables Peres. Ainsi comme le dessein de Mazarin n'est autre, que de gouverner en tyran, abusant insolemment de la faueur que nostre mauuaise fortune luy a procuré auprez de leurs Majestez: Il se met premierement en estat d'establir son pouuoir sur l'independance des Princes, puis que pour s'aseurer de ceux qui sont les plus redoutables, il se sert seruilement des autres, se faisant craindre des foibles, apres auoir heureusement terrassé ceux qui pouuoient estre les inesbranlables appuis de leur party.

Après la victoire des Princes qu'il fera, sans doute ployer souz ses volontez, s'il est assez heureux, que de pouuoir affoiblir tous les efforts du party des Captifs, que le changement de prison a sans doute reduit à l'extremité d'une derniere agonie: il ne luy reste que le triomphe des Parlements, pour lequel ie ne veux pas raisonner, parce qu'outre que leur apparence le rend trop visible, si le precedent luy reüssit, ie n'y suis pas engagé par la necessité de mon dessein; me contentant d'auoir montré que le choix du Havre de Grace pout la detention des Princes, butte au re-stablissement de la tyrannie de Mazarin, puisque

la tyrannie ne consiste que dans cet estat absolu, de ne releuer de qui que ce soit, pour l'execution de ses volontez; où il a sans doute esleué son pouuoir, en s'assurant, comme il a fait, des Princes, qui pouuoient l'obliger à moderer ses entreprises.

Il passe cependant à ma troisieme conclusion, pour montrer que le mesme choix du Havre de Gracetend encore à la perte plus assuree de Messieurs les Princes, & qu'outre le dessein que Mazarin a de s'en assurer, il voudroit encor mettre cette assurance à l'abry de toute sorte de doute, entrachant de se defaire de leurs illustres personnes: pour cet effet Mazarin a cru que puisque la Iusticen'estoit point à son commandement, & que nos Parlements n'estoient plus resolus de se foumettre aux caprices d'un Ministre d'Estat, que l'aveuglement de la fortune auroit esleué à la conduite du gouuernail par la faueur de son Souuerain; il ne luy restoit plus d'autre ressource pour se defaire de ces Illustres, que celle qui pourroit estre fournie par le Genie Italique, & qu'il falloit absolument auoir recours à quelque autre refuge, que celuy qui luy estoit permis par les loix, pour perdre ceux qui ne scauroient iamais perir, que par vn coup d'iniustice.

Il a donc veu que toute la France s'alloit interesser trop ouuertement pour la deliurance de Messieurs les Princes, & que les petits restes de la
 minorité

minorité luy faisoient encor esperer qu'avec l'autorité de la Reyne, il pourroit en empescher le succez, si son A. R. ne s'opposoit à ce changement de prison, comme il ne le croyoit, pas sur l'idée qu'il auoit que cet Illustre Frere, Fils & Oncle de Roy, ne choqueroit pas en cela les inclinations de la Reyne, ausquelles il n'auoit iamais rémoigné que de la complaisance: En effet, il a tellement violenté cet esprit, tant par l'entremise de la Regente, que par les importunitéz de Madame de Chevreuse, qu'il l'a enfin obligé de condescendre quasi malgré soy à ce dangereux changement.

Pour quelle fin, genereux François; n'est-ce pas que le Cardinal s'est imaginé qu'il iettetoit à mesme temps le desespoir dans l'esprit des Princes captifs, & dans celuy de leurs partizans? que n'estans plus dans l'incertitude de leur eslargissement par la forteresse imprenable du lieu de leur detention, il auroit cependant toute sorte de loisir de préocuper l'esprit du Roy de mille faufes idées qu'il y formeroit contre l'honneur de ses Princes, pour en rendre l'eslargissement redoutable à sa majorité; qu'il pouuoit esperer que le mauuais air du Havre de Grace venant à concourir avec les mortels deplaisirs, dans lesquels il alloit plonger l'esprit de ses Princes, tant par le changement du lieu, que par les mauuais traitemens qu'il leur y feroit ressentir, il verroit peut-estre à

à la fin la dernière catastrophe de ceux qu'il ne hait mortellement, que parce qu'il deuoient estre les seuls obstacles de ses fureurs ; & qu'enfin ou le transport ou le poison , qui sont les deux derniers ressorts de son detestable conseil ne luy manqueront pas, si toutes ses autres mines venoient à iouer tout au rebours de ses intentions.

Est-il rien de plus plausible que chacune de ces propositions ? car qui ne voit premièrement qu'il a eue le dessein de reietter le despoir de leur esslargissement dans l'esprit des Princes, en ce que non content de s'asseurer de leurs personnes, avec pouuoir de les transporter en quel lieu de la terre qu'il luy plaira ; il a mesme voulu se seruir du plus redoutable du reste de nos Princes pour les y conduire avec main forte, afin de leur faire voir qu'il falloit necessairement que toute la France ne branlât que par ses mouuements, puis que les plus genereux, & les plus redoutables estoient à la deuotion : Si ce desespoir n'a point operé dans la personne des Princes, c'est qu'il a trouué des esprits que leur generosité naturelle rendoit à l'épreuue de toute sorte de trauerse, & qui ne scauoient pas moins triompher des ennemis du repos interieur, que de ceux de l'Estat : mais neantmoins le succcz en eust esté à craindre dans la conjecture du mauuais air, & du cruel traitement qu'ils y reçoient, puis qu'ils sont inhumainement priuez, mesmes de toutes les consolations

qu'on ne refuse pas aux forçats des galeres: Si le Cardinal Mazarin eust rencontré des humeurs qui n'eussent point esté capables de roidir la foiblesse de leur naturel, contre les apprehensions de tant d'attaques.

Il ne doute pas neantmoins que cet Italien ne se préuaille enfin de ce faux pretexte pour colorer le mauuais dessein de se défaire de ces Princes par la voye de poison, comme il n'est que trop ordinaire à ceux de sa nation, & comme il ne luy sera que tres-facile par la lacheté de ceux que le petit espoir de quelques recompenses, a fait les Gardes & les Suisses de ces Illustres innocens: & certainement il est à craindre, sur le bruit qui court, tant de la maladie du Prince de Conty, que de la mort du Duc de Longueuille, que ce mal-heureux aura desia mis en pratique quelqu'une de ces pestes lentes, pour attaquer la vie de ces deux Princes; sur la creance qu'il aura eu que la petite santé de l'un, & la vieillesse de l'autre couuriroiét plus impunément ce premier & detestable essay de ses trahisons; & que ces deux-là estant-enleuez, il n'aura qu'à laisser agir l'apprehension d'une semblable perfidie sur l'esprit du dernier, pour l'enuoyer avec peu d'assistance dans l'autre monde.

Mais si la prouidence ne veut point encore laisser à la discretion de ce Tyran les plus illustres vies de ce siecle; & si les bons destins de la France nous en reseruent encore la iouissance, pour

nous la redonner, apres nous auoir chastiez de leur esloignement, par vne longue attente de leur retour: Mazarin aura recours au dernier de tous les remedes, qui est celuy de s'opiniastrer à leur detention iusqu'à la majorité; & ne perdre point cependant d'occasion pour les décrier dans l'esprit du Roy, en luy faisant croire par les importunes redites de ses calomnies, que ces Princes n'ont iamais eu d'autre dessein que d'attenter à son autorité. Ce dernier ne luy peut estre que tres-facile par la grande liberté qu'il a, de ne permettre les approches de sa Majesté, qu'à ceux qui se trouuans imbus de ses maximes, ne peuuent luy en inspirer que de tres-desauantageuses à l'innocence des Princes: Pour le premier qui touche les resistances qu'il peut faire pour empescher leur deliurance iusqu'à la majorité: ie pense que les huit mois qui restent, ne seront pas assez longs pour les détourner, à moins que le Ciel ne s'interesse par vne particuliere prouidence à cet eslargissement tant desiré de ces Illustres.

Pout cét effet, ie supplie mes Lecteurs de considerer que Mazarin n'a rien à craindre que les armes & la robe; & que s'il peut faire échouër les efforts de ses puissances à quelqu'un des écueils qu'il leur aprestera par la faueur de leurs Majestez, il n'a qu'à se reposer sans crainte que cette illustre proye luy échape des mains. Ie pense qu'on ne doute pas qu'il ne se soit mis à l'abry des attaques
de tous

de tous les gens d'épée ; & que leurs efforts ne deussent estre plus temeraires que precedents s'ils venoient à le vouloir forcer dans le lieu peut-estre le plus imprenable de l'Europe ; tellement que la seule robe luy reste à craindre dans l'idée de ceux qui ne font point de reflection, qu'apres auoir porté les arrests il ne luy reste qu'une impuissance visible pour les executer à moins qu'elle n'emprunte vne main forte de l'autorité Royale, laquelle se trouuant engagée à la protection de ce mal-heur, se portera plutost à soutenir les menaces de sa chute, qu'à seconder ses ennemis, pour en haster la precipitation.

Que fera le Parlement : il ne pourra prononcer à tout rompre, que des Arrests pour la iustification des Princes, contre la tyrannie de Mazarin, & pour le reestablishement de ses oppressez dans leur premiere liberté ; il proscrira la teste d'un estrangier, il le declarera perturbateur du repos public ; il le condamnera à quitter le timon de l'Etat, & tout ce qu'il plaira aux plus ardants zelateurs de la fronde ; mais que gagnera-t'il : ce n'est pas le tout que de le condamner à quitter le timon de l'Etat, si on ne luy arrache des mains ce qui ne se peut auioird'huy dans la conioncture des affaires presentes sans des conuulsions tout à fait mortelles au gouuernement de cet Etat, comme tous les Sages auouëront : il ne suffit pas de le declarer perturbateur du repos public, si l'on ne

le fait punir en cette qualité ; & pour en venir iufques-là, ie laiffe à la coniecture d'un chacun toutes les extremités ou nous nous verrons premierement reduits ; c'est quasi ne rien aduancer que de iustifier les Princes qui ne furent iamais coupables que dans les fausses idées des ennemis de l'Estat, si l'on ne brife les fers qui captiuēt leurs illustres libertés ; & c'est à quoy ie ne vois quasi point de iour quelque visible que soit la conualescence de la fronde par la Declaration ouuerte du Parlement, des Ducs de Beaufort, de Nemours, & du Coadjuteur, & de tout ce qu'il y a de plus genereux desintereffé dans la Monarchie, à moins qu'on s'asseure premierement de celui qui s'est si tyranniquement assure de Messieurs les Princes.

Estallons plus inuinciblement cette verité, & considerons que le Mazarin deuant tousiours estre appuyé du credit de la Regente dans le ferme dessein qu'il a, de ne lacher point sa prise: le Parlement aura beau fulminer contre luy, si ses foudres partant de ses mains ne luy sont lancez sur la teste par quelque puissant executeur de cette haute Iustice; mais principalement dans la conjoncture des affaires du temps, ou le Mazarin se trouuant General de la seule Armée que nous auons en France, la pouuant gagner au gré de sa passion, par le moyen des grandes esperances, dont il peut repaître l'ambition des Chefs, n'estant plus dans l'apprehension d'aucune reuolte,

à laquelle il a obuié par son éloignement, & pou-
 uant passer les huit mois qui restent de la Minorité
 dans vn pretexte de seruice, avec assurance que
 la protection de leurs Majestez, qu'il fera sortir
 de Paris quand il luy plaira, ne manquera iamais;
 Il me semble que pour en venir à l'exécution de
 cet Arrest, tant esperé de la justice du Parlement,
 si toutesfois les intrigues des mauuais Iuges ne
 preualent point; le peu qui reste de repos dans
 l'Estat souffrira bien-plustost des conuulsions &
 des tranchées, qui feront peut-estre la derniere
 catastrophe de ses desastres.

Le dessein que i'ay de raisonner encore la des-
 sus ne me permet pas de m'engager plus auant, il
 me suffit de conclure de ces antecedans qu'apres
 le choix du Havre de Grace pour la detention de
 Messieurs les Princes, Mazarin ne trouuoit point
 de moyen plus assureé pour se defaire de leurs per-
 sonnes; & qu'il est probable que leur eslargisse-
 ment est maintenant impossible auant la majori-
 té, à moins que le Ciel s'interessant dans les be-
 soins de la Monarchie, par vn coup particulier de
 la Prouidence, ne seconde les iustes passions de
 tous les bons Sujets de l'Estat, pour procurer la
 liberté de ceux qui l'ont tousiours fait triom-
 pher de ses ennemis.

DISCOVRS SVR LE VOYAGE DE
 Mazarin en Champagne, sans la compagnie
 du Roy.

CE voyage a bien exercé les esprits du temps; mais principalement les Curieux de sçavoir, les motifs qui l'ont pû arracher de la Compagnie de leurs Majestez, loing desquelles sa subsistance sembloit impossible dans l'idée de ceux qui considerent assez raisonnablement qu'un fauory qui s'esloigne de la presence de ceux qui le protegent, pendant que tout le monde tache de le faire déchoir de sa faueur, doit necessairement auoir des raisons qui iustificient la curiosité de ceux qui se mettent en peine des les sçavoir.

Quelques hardis ont auancé que c'estoit par rodomontade que le Mazarin auoit entrepris ce voyage sans la compagnie du Roy, afin de faire voir par là, qu'il défiolt tous ses ennemis de le faire cheoir du faiste du gouvernement; & qu'il ne s'y soustenoit pas tant par la faueur de leurs Majestez, que par les adresses de sa conduite, ou par les vigoureuses resistances de son courage: cette opinion est belle dans l'idée de ses Autheurs, mais les Politiques la tiennent impertinente; les sçez, ridicules; les moins oculez extrauagante.

Il en est beaucoup d'autres qui pensent que Mazarin ne s'est resolu à cet esloignement qu'en
 veuë

veüe de l'indisposition de la Reyne, dont l'maladie ne pouuoit rengreger sans rendre sa sortie beaucoup d'angereuse; attendu que ne subsistant que par la seule faueur, il auoit raison de desesperer de sa seureté, tandis que celle qui le mettoit à l'abry de toute sorte de dangers, estoit dans l'incertitude de sa conualecence. Cette opinion n'eût pas esté mal fondée, si le mal-heur eust voulu que l'indisposition de la Reine eust esté d'aucune dangereuse consequence: mais le contraire ayant tousiours esté iugé par ceux qui le pouuoient, ie pense que ceux qui en empruntent le motif de l'éloignement du Mazarin ne sont fondez que dans la fausse, quoy que non impertinente idée de leur creance.

Le bruit commun a esté qu'il n'auoit de dessein d'entreprendre ce voyage, que pour aller reprendre Rhétel sur nos ennemis: Mais plusieurs raisons me conuainquent que ce n'estoit pas la premiere intention, tant parce qu'il est de la plus ordinaire prudence d'un Chef, de n'euancer point ses desseins auant leur entreprise; de n'entreprendre point les sieges des places où l'ennemy s'est fortifié à loisir, pendant l'hyuer; que parce que tout le monde voit assez qu'outre la necessité que Mazarin auoit de se tenir aupres de leurs Majestez dans la conjoncture des broüilleries du temps, il estoit de la biensceance & de la politesse d'un premier Ministre d'Etat, de ne se porter point pour

premier Chef dans le siege d'une place qui ne scauroit amuser vn de plus petits Generaux deuant ses murailles pendant vn mois, sans le perdre de reputation. Ainsi ie conjecture que le dessein n'a esté que le pretexte du veritable, dont ie pretends faire la recherche.

Ceux qui luy ont donné pour motif de ce voyage le dessein d'aller traiter avec le Duc Charles, n'ont pas iugé mal à propos, attendu qu'il ne faut point douter que Mazarin ne fust rauy de luy rendre la Lorraine, avec la reuanche de quelques millions, tant pour se faire seconder par ce Prince estranger, dans l'intention qu'il a de s'asseurer de Messieurs les Princes; que pour se seruir de l'argent qu'il en retireroit, afin de fournir aux despenses de la guerre, & n'estre plus obligé de se rendre complaisant aux Parisiens, pour en pouuoir retirer les contributions ordinaires. Mais le mal-heur a voulu pour luy que l'Archiduc ayant eu le vent du dessein que le Duc Charles auoit de traiter avec la France, la fait arrester prisonnier à Bruxelles, du moins si le bruiet qui en est assez constant ne nous impose point. Ainsi Mazarin n'a qu'à rengagner, s'il n'auoit premedité d'autres coups.

Ie ne desaprouue pas la reflexion de ceux qui soubçonnent avec quelque forte de probabilité, que Mazarin n'est party pour la Champagne qu'en intention de faire ioindre le Marechal de Turen-

ne pour la conclusion de quelque traité qu'il medite de faire avec luy & le Duc de Bouillon son frere, sur la creance qu'ils ont que ce dernier n'ayant rien remué depuis le siege de Bordeaux, ou s'estant du moins maintenu dans vne grande indifference pour la querelle de Messieurs les Princes, apres vne grande chaleur, sera peut-estre pour auoir entendu à quelque accommodement avec le Mazarin, à condition qu'il y puisse faire consentir le Marechal de Turenne, sans lequel il ne luy seroit pas honorable de traiter avec le plus mortel deses ennemys: ainsi ie croy que les plus fortes batteries de l'artillerie de Mazarin seront toutes dorées pour triompher avec plus d'éclat, si la vigueur de ce redoutable Marechal ne se retranche dans les reflexions d'une vertu plus heroïque, pour ne se laisser point amolir par les allechemens non moins trompeurs que honteux, des promesses de Mazarin. Ce sentiment n'est pas tout fait éloigné du sens commun, ie me rapporte neantmoins de sa verité au iugement des plus Politiques.

Cependant ie panche plus du costé de ceux qui le font sortir de Paris par le seul motif des pressentimens des assemblées qui se deuoient faire en Parlement, pour resoudre enfin quelque chose sur la tres iuste Requeste de Madame la Princesse; & de fait il est assez probable que ce Ministre a preueu qu'il seroit pour irriter les esprits, s'il ne se re-

riroit auant le bruiet de ces assemblées; & qu'il fa-
loit vn peu laisser euaporer cette ardeur, sans la
nourrir par la presence de sa personne, avec assu-
rance que le temps la rallentiroit; & qu'il n'estoit
point de plus infaillible moyen de la faire éclater
sans effet, que de rompre les efforts de sa premiere
vigueur par son seul éloignement, recommen-
dant cependant à tous ceux de son party de con-
tribuer leur possible pour en faire auorter tous les
desseins contre sa personne.

Quoy qu'il en soit, de tous ces motifs prece-
dents, qui ne peuvent estre que tres pernicieux à
l'Estat; ie iuge neantmoins que nous n'auons
point encore touché le veritable, & que la Poli-
tique de Mazarin a visé plus auant pour se mettre
plus assurément à l'abry de l'incertitude de l'élar-
gissement de Messieurs les Princes: En effet ie
pense qu'ayant iugé sa fortune dans sa derniere
cryse, par la conualescence de la Fronde; par la
generouse resolution que les Ducs de Beaufort,
de Nemours & le Coadjuteur & quelque grand
party de tout le plus beau choix de la Noblesse,
tesmoignent pour la querelle des Princes; & par
les assurances que ses emissaires luy donnoient,
des assemblées du Parlement pour écouter la Re-
queste de Madame la Princesse de Condé; il a crû
qu'il falloit y pouruoir par vn dernier remede, &
qu'il falloit s'opposer à quel prix que ce fust à l'é-
largissement de Messieurs les Princes, qui ne pou-
uoient

uoit iamais manquer d'estre suiuy de sa perte infaillible. Cela ne se pouuoit à moins qu'il ne se rendist maistre de la Campagne, en prenant possession du tiltre de General d'Armée, & qu'il ne se rendist aussi redoutable pour les forces qu'il auroit à sa deuotion, que pour la haute faueur qu'il possedoit aupres de leurs Majestez.

C'est pourquoy la Politique ne luy permettant pas de faire éclater ce dessein, il a pretexté celuy de reprendre Rhétel, ou d'entreprendre quelque autre coup de partie pour la France, quoy qu'en effet il n'en ait iamais eu d'autre, que de se rendre maistre d'une Armée, & d'auoir tous les Chefs à la deuotion, afin de ietter par mesme moyen l'espouuante dans l'esprit de tous les passionnez pour la liberté des Princes, ou d'auoir du moins occasion de couler les restes de la minorité, en pretextant la necessité qu'il auroit de conduire l'Armée pour reprendre tous les auantages que nos ennemys ont gagnez pendant nos derniers troubles. Cependant ses intrigues luy feront bien naistre quelque fauorable occasion, ou quelque plausible suiet de faire sortir au plustost sa Majesté de Paris, sous couleur que les necessitez de l'Estat ne luy permettront pas d'y sejourner plus long-temps; ce qui luy sera d'autant plus facile, que plus il y trouuera de disposition dans l'esprit de la Regente, laquelle commençant desia à s'ennuier des menasses de tant d'assemblées, n'attend

plus que l'occasion de pouuoir faire sortir le Roy, & de se mettre en estat de ne viure plus dans l'apprehension des efforts qu'on peut faire pour l'élargissement des Princes, jusqu'à la majorité.

Je ne veux point me contenter d'auoir effleuré ce raisonnement : c'est pourquoy ie demande à ceux qui pourront reuoquer en doute sa solidité, quels pourront estre les suiets de la crainte de Mazarin, lors que se considerant General de nostre plus belle, ou plustost de nostre seule Armée; Ne viuant plus dans l'apprehension de l'élargissement des Princes, à raison de la forteresse du lieu de leur detention, & se tenant assureé de la faueur de la Regente, qui ne manquera iamais de l'appuyer de son autorité; il ne verra plus d'obstacle qui puisse s'oposer au dessein qu'il a de reseruer leur élargissement à la disposition d'un Roy majeur, que sa faueur tyrannique luy laissera cependant preocuper de mille fausses idées, à raison desquelles ce ieune Monarque se sentira obligé de presser plus rudement le joug sur les testes heroïques de ces illustres innocens.

En effet, n'est-il pas vray semblable que se tenant assureé des complaisances que les Armées aurót pour toutes ses volontez, par le tiltre de General qu'il en prend auourd'huy, & par le moyen des grandes recompenses qu'il peut faire esperer à tous les Chefs qui le seconderont; & ne dourant nullement que la faueur de la Cour, qui n'est pas

moins animée que luy pour la detention des Princes ne s'opiniastre constamment à le proteger; Il n'a point grand sujet d'apprehender les assemblées du Parlement, à moins que cét auguste Corps ne se porte à des violences & à des extremités, qu'on ne doit pas facilement esperer d'une Cour, où les creatures du Mazarin ont assez d'intrigue pour en empescher les effets, pour en eneruer la vigueur, ou pour en faire tirer l'execution en longueur; si toutesfois ils n'ont point assez de puissance pour en interrompre entierement le progres.

Qu'importe à Mazarin que le Parlement se declare contre luy, qu'il le fulmine, qu'il le condamne; pourueu que la faueur de leurs Majestés tienne bon pour luy, comme il n'est que trop asseuré; pourueu que les Partisans d'interest ne luy manquent point, comme le nombre en est toujours le plus grand; pourueu que les Armées soiēt à sa deuotion, comme il est à craindre, par le pouuoir qu'il a de faire esperer à leurs Chefs toutes les recompenses de l'Estat; & pourueu que le Gouverneur du Havre de Grace ne demorde iamais de l'affection qu'il a deuoié à son seruice, cōme les Abbayes qu'il a données depuis peu à ses enfans, & les autres esperances qu'il peut luy faire pretēdre, nous sont trop asseurement aprehender.

Le Parlement (suposé qu'il vienne à prononcer en faueur de l'innocence des Princes) se portera-il jusqu'au point de choquer les Puissances souuerai-

nes, & d'arracher de leurs mains malgré leur sentimentens contraires, l'execution de ses Arrests: que les Sages le deuinent: mettra-t'il des Armées en campagne, ou pour aller forcer le Havre, ou pour aller égorger Mazarin à la teste de ses troupes: i'en laisse le iugement aux Politiques: Allumera-t'il le feu de la diuision dans l'Estat pour faire perir cet ennemy commun, par la conspiration generale de toute la Monarchie: il est à croire que non.

Il est donc à craindre que les huit mois qui restent jusqu'à la maiorité, s'écouleront insensiblement pendant qu'on traittera constamment de l'élargissement des Princes; que nos Cours Souueraines ne pouuant plus agir que par supplications enuers leurs Majestez, seront continuellement amufées de mille remises; & que Mazarin, à mon iugement, a trouué le moyen de se traîner jusqu'à la maiorité sans crainte de cette déliurance tant redoutée pour luy, de Messieurs les Princes; non moins en s'en assurant dans le Havre de Grace, que principalement en allant mettre à sa deuotion tous les principaux Chefs de nos Armées, sous l'apparent pretexte de s'en vouloir seruir, pour reprendre les places que nos troubles passez ont laissé conquister à nos ennemis.

